

[Text]

**Ms McGrath:** The only thing to say about the issue of firearms is that when the resolution came up at the NAC AGM last year we were very clear on the fact that gun control was not central to the issue of violence against women. Obviously a woman can be killed. . . we saw a woman strangled in Quebec. He did not have semi-automatic or anything like that. So it is not central, but it was such a minor part of it, it was such an easy thing for the government to do. There was a lot of public support for it. This caving in to the gun lobby just highlights the frustration of never actually being able to make a difference.

My personal feeling on the firearms thing comes as some one who survived a shooting in high school. The student, who came into our high school, shot up the classroom and then killed himself, had bought the gun at a Giant Tiger discount store. I remember that very well. It is unbelievable that something like that can happen.

So with regard to the whole area of firearms, it is the frustration of being railroaded by a small but influential group when there is such enormous support for firearms legislation.

With respect to the royal commission on violence against women, NAC is one of the groups supporting this. When the proposal went to the minister it included a discussion of the process, composition and mandate, and it was felt the commission should have not one but seven commissioners, should represent a number of constituencies reflecting the diversity of Canadian women, and should also represent the importance of doing outreach in communities that traditionally are not part of either of our institutional processes.

I think it is important that this commission be made up either entirely or mostly of women and that it be representative of all the different constituencies in our country, particularly those constituencies traditionally excluded from our processes. As well, the mandate should be specifically directed toward violence against women so it cannot be railroaded into something like our Mayor's Task Force on Community and Family Violence, which never actually dealt with the issue.

I think those are the important things around the royal commission. I think it has to be seen as the way to mobilize the country around the issue, rather than just another way to create more research reports.

[Translation]

**Mme McGrath:** La seule chose que j'ai à dire au sujet de la question des armes à feu, c'est que lorsque la résolution a fait l'objet de discussions, à l'assemblée générale annuelle du CCA, l'année dernière, il a été dit très clairement que le contrôle des armes n'était pas vraiment au centre de la question de la violence contre les femmes. Évidemment, une femme peut être tuée. . . Nous savons tous qu'une femme a été étranglée au Québec. Le meurtrier n'avait pas d'arme semi-automatique, ni d'autre arme à feu. Ce n'est donc pas pertinent à la violence faite aux femmes, mais c'est assez facile, c'était un geste si facile à poser pour le gouvernement. L'appui de la population était très fort. D'avoir cédé ainsi aux pressions exercées par les groupes qui défendent l'utilisation des armes fait tout simplement ressortir encore davantage la frustration de ne jamais vraiment pouvoir mener des actions qui changent quelque chose.

Mon sentiment personnel à l'égard de la question des armes à feu est celui de quelqu'un qui a survécu à une fusillade pendant son cours secondaire. L'élève, qui s'est enfermé dans notre salle de classe et qui a mis fin à ses jours, avait acheté son arme au Tigre géant. Je m'en souviens très bien. Il est incroyable qu'une chose pareille puisse se produire.

Donc, pour ce qui est des armes à feu, tout se résume à la frustration d'être supplanté par un groupe petit, mais très influent, malgré l'appui énorme que recueille l'idée d'une loi sur le contrôle des armes à feu.

La CCA est l'un des groupes qui appuie l'idée d'une Commission royale d'enquête sur la violence faite aux femmes. Dans la proposition que nous avons fait parvenir à l'honorable ministre, nous discutons du processus, de la composition et du mandat de la commission, et nous recommandons qu'elle soit composée de sept commissaires, plutôt que d'un seul, que plusieurs régions y soient représentées, afin de représenter la diversité des femmes canadiennes, et nous recommandons aussi qu'un effort soit fait pour rejoindre des groupes qui ne participent jamais à nos processus institutionnel.

Je pense qu'il est important que cette commission soit composée en entier ou en majorité de femmes, et qu'elle soit représentative des différentes régions de notre pays, notamment de celles qui sont généralement exclues de nos processus. Nous recommandons aussi que le mandat porte précisément sur la violence faite aux femmes, de manière à éviter que l'expérience que nous avons vécue avec le Mayor's Task Force on Community and Family Violence, qui n'a jamais vraiment discuté de la question, ne se reproduise.

Je pense que ce sont les aspects importants que nous voulions soulever au sujet de la Commission royale. Cette commission doit être considérée comme le moyen de mobiliser le pays autour de la question, plutôt que comme un autre prétexte à encore davantage de rapports de recherche.